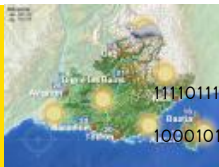


111101110000100100010011110011101101

100010111001001100

111100010101010101



11110111000010010001001111001101011010110

100010111001001100111101011010111101010101

1111000101010101011011011011011011

**Sud**  
Groupe GFI

# Les yeux de SUD

Le journal du syndicat SUD Groupe GFI

Juillet 2007  
N°20

## SOMMAIRE

Elections	pages 1 & 2
OPA et questions	page 1
Frais de mission	page 1
Audition	page 1
Négociations	page 2
Réclamations	page 2



*Belle victoire aux élections*

## **SUD GFI est toujours majoritaire !**

Les listes SUD Groupe GFI ont remporté:

- 54,78% des suffrages obtenus par les listes syndicales à l'élection des titulaires CE ou DUP (Délégation Unique du Personnel)
- 55,36% des sièges des titulaires CE (ou DUP)
- environ 59% des sièges CE et DP confondus.

*(cf. tableau synthétique en page 2, et les résultats complets sur notre site)*

**C'est une victoire claire et franche**, la confirmation que SUD Groupe GFI est le syndicat le plus représentatif, et de très loin ! (Le 2ème syndicat a moins de 20% des voix et moins de 15% des sièges.)

**Vous avez préféré les élus qui écoutent et qui défendent vos droits, et nous vous en remercions chaleureusement.**

**C'est aussi une victoire qui oblige** : nous nous sommes engagés plus que jamais à vous représenter, vous aider, vous écouter : c'est ce que nous avons toujours fait et c'est ce que nous ferons, car c'est notre conception du rôle des élus et du syndicalisme : Solidaires, Unitaires, Démocratiques.

### **Et la compétence à la DRH est toujours minoritaire, hélas !**

Il semble que dans tout le groupe GFI il n'existe qu'une personne capable d'imprimer un fichier de résultat électoral, de le vérifier et d'en donner copie aux représentants des syndicats. Aussi, le jour du dépouillement, les DS ont-ils attendu pendant des heures des résultats qui ne sont pas venus ! "Vote électronique" aurait dû signifier "résultat automatique": il n'en a rien été. Pour finir seuls les noms des élus ont été transmis le lendemain par messagerie, et ils contenaient une erreur...

**La DRH aurait-elle voulu provoquer la réclamation d'un syndicat déçu, et l'inciter à faire annuler les élections, qu'elle n'aurait pas fait autrement !**

## **Fujitsu vs. Apax : Jacques Tordjman préfère les financiers**

L'OPA lancée par Fujitsu est ouverte depuis le 2 juillet ; son issue le 8 août prochain va sceller le sort des salariés après une partie de poker menteur dont nous sommes les spectateurs ébahis.

Le CCE a auditionné le représentant de Fujitsu, M Le Gelard : pas mal ; peut sans doute mieux faire, certes, mais quel contraste entre son discours, ses infos, et le mutisme de la direction actuelle (cf. ci-dessous). **Les dirigeants de GFI n'ont pas voulu discuter avec Fujitsu, seul le prix d'achat des actions les intéressait.**

La question du prix des actions semble être devenue une obsession malsaine. L'AG des actionnaires a questionné notre PDG sur son délit d'initié, et il a protesté à nouveau de sa maladresse et de son achat d'appartement au mauvais moment. Or trois autres dirigeants de GFI ont commis le même délit d'initié : épidémie immobilière ?

Enfin, la piste Bull annoncée à la presse fin juin pour bien montrer que GFI n'avait pas besoin de Fujitsu semble n'avoir été qu'un rideau de fumée. Aujourd'hui la direction affirme que GFI n'a besoin de personne pour réaliser son ambitieux plan 2007-2010. Alors pourquoi le groupe APAX soutient-il le cours de l'action GFI en les rachetant par paquet de 50 000 ? (info communiquée par l'AMF). Tiens tiens... APAX n'a pas envie que l'OPA réussisse ? Et pourquoi ? Aurait-il l'intention de revenir par la fenêtre ?

**M. Tordjman réveillez-vous ! La richesse de GFI ce n'est pas APAX, ce sont les salariés !**

## **Frais de mission : la direction ne veut plus d'accord.**

Les négociations sur les frais de mission ont été interrompues par la direction qui a décidé de régler le sujet par des notes de service. C'est dommage car nous étions très près d'aboutir à un accord signable par plusieurs syndicats, sinon par tous ! De très nombreuses améliorations ont été apportées au texte au fil des mois, mais la direction n'a pas voulu traiter le cas des missions particulières propres au métier des salariés de GFI Progiciels et de Némausic. Dommage !

## **L'audition de Fujitsu par le CCE**

Notre PDG M. Tordjman nous avait affirmé en CCE que Fujitsu Services n'avait pas un vrai projet industriel. Faisant prévaloir l'article L432-1 du code du travail, le CCE de GFI Informatique (élargi aux représentants d'autres entités du groupe) a auditionné le 21 juin Monsieur Yves Le Gélard, Directeur Général de Fujitsu Services Participation, qui nous a présenté un réel projet industriel. **Ce projet peut bien sûr se discuter, mais il existe, et il n'est pas purement boursier !** Le CCE et les organisations syndicales ont posé plus de 150 questions à Monsieur Le Gélard. Bien qu'il reste un certain nombre de points en suspens, il a répondu, d'ailleurs pas toujours dans le sens espéré par le CCE, à la grande majorité des questions. La direction de GFI nous avait aussi affirmé que Fujitsu Services ne voulait pas répondre à ses questions. **En fait il y a eu très peu de contacts.** A côté des 150 questions posées par les représentants du personnel, notre DRH a posé 3 questions en séance. Le CCE a eu plutôt une bonne impression de Fujitsu, malgré des réponses parfois évasives. Alors, bonne ou mauvaise OPA ? Pour M. Le Gélard, à 8,5 euros elle est décrite comme hostile, mais à 10 euros elle semblerait beaucoup plus amicale !

Union  
syndicale **G10**  
**Solidaires**

Pour nous lire sur internet: <http://sudgfi.free.fr>

Pour nous écrire: [sudgfi@free.fr](mailto:sudgfi@free.fr)

ou : 9 rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES

111101110000100100010011110011101101

11110111000010010001001111001101011010110

100010111001001100

10001011100100110011111010110101111010101010

111110001010

111110001010110110111101011011011



## Synthèse des résultats des élections

Etablissement	Type Elect.	Particip. Tit + Sup	Total Exprimés Tit + sup	CFDT		CFE-CGC		CFTC		CGT		SUD GFI		Sans étiquette		Total sièges	
				Voix	Sièges	Voix	Sièges	Voix	Sièges	Voix	Sièges	Voix	Sièges	Voix	Sièges		
NEMAUSIC	DUP	55,6%	62									62	5			5	
GFI PROGICIELS	CE	51,6%	410			77	2	57	2	45	0	231	8			12	
	DP	51,5%	409			73	2	59	2	26	0	251	10			14	
Issy-Verdun	CE	32,8%	492			228	6	29		162	4	63	2	10	0	12	
	DP	31,8%	477			219	7	27		162	7	69	2			16	
Ile-de-France	CE	34%	443			80	1	22	1			111	6	230	5	13	
	DP	28,6%	372			135	1	76	1			161	4			6	
Est	DUP	56,9%	133			9	1							124	8	9	
Méditerranée	CE	42,9%	242	19	0	43	2	61	2			119	6			10	
	DP	41%	231	10	0	38	4	41	3			142	8			15	
Nord	CE	49,8%	273	176	6							97	4			10	
	DP	49,1%	269	175	11							94	5			16	
Ouest	CE	40,7%	321			52	2			9	0	260	10			12	
	DP	38,6%	304			17	2			115	2	172	11			15	
Rhône-Alpes	CE	40,2%	344					32				312	12			12	
	DP	39,7%	340					31	1			309	19			20	
Toulouse	DUP	67,8%	103							13	1	90	11			12	
<b>Total voix</b>				5225	380		971		435		532		2543		364		
<b>Total voix listes syndicales</b>				4861	380		971		435		532		2543				
pourcentages					7,82%		19,98%		8,95%		10,94%		52,31%				
<b>Total sièges</b>						17		30		12		14		123		13	209
pourcentages						8,13%		14,35%		5,74%		6,70%		58,85%		6,22%	

*Vous pouvez consulter le tableau détaillé de tous les scrutins (DP par établissement, titulaires et suppléants) sur notre site.*

### Complémentaire santé : les négociations que nous réclamions ont enfin commencé

Vous avez reçu courant juillet une note vous informant de l'amélioration des prestations de la complémentaire santé à partir du 1<sup>er</sup> juillet. Ceci est la conséquence de la forte baisse des prestations imposée par Verspien début 2006 : notre régime est maintenant franchement excédentaire, et la commission de suivi a réclamé une nette réévaluation des prestations.

Pour l'avenir, l'accord signé par tous les syndicats sauf la CFE-CGC en décembre 2004 prévoyait que dès que la santé financière de GFI serait redevenue bonne les négociations seraient rouvertes sur les taux de cotisation salariale et patronale, afin de revenir à un partage 40 % salarié, 60% employeur. Nous le réclamions régulièrement et en vain depuis l'an dernier. La direction a enfin accepté d'ouvrir cette négociation en mai, et semble disposée à ce qu'elle aboutisse. (Sans doute a-t-elle enfin pris conscience du besoin qu'ont les salariés de se sentir respectés en ces temps de boursicotage actif...)

Le projet soumis par la direction prévoit que le taux de cotisation salarial ne baisse pas : ce serait le taux de cotisation patronal qui augmenterait. Ce supplément de cotisation (qui n'a pas été demandé par l'assureur), augmenté de la baisse du taux de rémunération du courtier (de 13% à 12%) financerait des prestations supplémentaires.

La plus forte demande des salariés est que l'adhésion du conjoint (et le supplément de cotisation pour le conjoint) ne soit plus obligatoire, car beaucoup de conjoints payent déjà une cotisation pour une mutuelle obligatoire. Ce point est à l'étude, l'assureur ne l'a pas encore accepté. (Attention, la cotisation couple ne coûte aujourd'hui que 10% de plus que la cotisation isolé : si un salarié pouvait ne plus assurer son conjoint il n'économiserait qu'environ 10% sur sa cotisation... ) A SUIVRE !

### Salaires : la DRH se fait toujours tirer l'oreille pour appliquer l'accord Syntec !

Notre DRH Groupe l'a admis en paritaire : environ un salarié sur 3 qui réclamait l'application de l'accord Syntec sur la modalité 2 de RTT (pour faire revaloriser son salaire à 115% du salaire mini conventionnel) a posé problème à la DRH.

**Problème** : l'expression est consternante ! Respecter la loi et les accords, aujourd'hui, cela pose problème à GFI ! Mais ne vous inquiétez pas, à tout problème nous pouvons trouver une solution : **si vous constatez que vous ne gagnez pas le minimum qui vous est dû, prenez contact avec vos Délégués du Personnel** qui poseront une question écrite avec copie à l'inspection du travail : la direction trouvera plus facilement la solution !

### Vous n'avez rien d'autre à faire ?

Et c'est reparti : nous étions habitués aux attaques systématiques d'un syndicat, un deuxième s'y met. La méthode est la même : mensonges par omissions, approximations et amalgames. Ceux que le fin mot de l'histoire intéresse iront consulter notre réponse détaillée sur notre site, nous n'avons pas la place dans notre tract pour les polémiques stériles.